

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,76 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Ville de Pont-l'Évêque

Remplacement des fenêtres et de portes au presbytère, rue de la Vicomté

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ville de Pont-l'Évêque. Correspondant : M. Yves Deshayes, 58, rue Saint-Michel, 14130 Pont-l'Évêque, tél. 02 31 64 00 02, fax 02.31.64.37.13.

Adresse internet du profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com/7047712

Type d'organisme : commune.

Objet du marché : remplacement des fenêtres et de portes au presbytère, rue de La Vicomté.

Type de marché : travaux.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges,…).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 23 juillet 2019 à 12 h 00.

Date d'envoi du présent avis : 14 juin 2019.

Région Normandie

Mission de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'un programme pour la création d'un espace restauration sur le site de l'Abbaye-aux-Dames

PROCÉDURE ADAPTÉE

Région Normandie, site de Caen, service des marchés, Abbaye aux Dames, place de la Reine-Mathilde, CS 50523, 14035 Caen cedex 1. Tél. 02 31 06 98 15. Fax 02.31.06.97.34. Mail : sdm-caen@normandie.fr

Objet du marché : mission de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'un programme pour la création d'un espace restauration sur le site de l'Abbaye-aux-Dames à Caen (14).

Marché public simplifié (MPS) : non.

Nature du marché : services.

Catégorie de service : mission de programmation et étude de faisabilité.

Lieu d'exécution principal des travaux ou des prestations de services ou de livraison des fournitures : Abbaye aux Dames, 14000 Caen.

Type de marché et caractéristiques : marché réglé par prix global et forfaitaire révisable.

Variantes : les variantes libres sont interdites. Aucune variante n'est imposée. **Durée prévisionnelle du marché** : 18 mois à compter de la notification du marché.

Conditions de participation : ne pas se trouver dans un cas d'interdiction de soumissionner, fournir un dossier de candidature complet dans les délais et avoir les capacités professionnelles, techniques et financières exigées dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution : indiqués dans le règlement de consultation.

Procédure de passation : procédure adaptée (article 27 du décret 2016-360).

Date limite de réception des offres : 15 juillet 2019 à 16 h 00.

Délai de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres : la remise des offres par voie électronique (sans signature) est obligatoire. Voir le règlement de consultation.

Téléchargement du DCE et questions :

Plateforme «marchespublics.normandie.fr»

Visite : aucune visite prévue.

Date d'envoi du présent avis : 14 juin 2019.

Marchés publics

Procédure adaptée

Grand Port Maritime du Havre (GPMH)

Location de matériel de soudage

PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) procède à une consultation par procé- dure adaptée pour :

Objet : location de matériel de soudage.

La date limite de remise des offres est fixée au 8 juillet 2019 à 17 h 00.

Modalité de retrait du dossier de consultation :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_cQb4n3KfiG&v=1&selected=0

Marchés publics

Procédure formalisée

Communauté de communes

Cingal Suisse-Normande

Maîtrise d’œuvre portant sur la rénovation/réhabilitation du centre aquatique de Thury Harcourt - Le Hom

PROCÉDURE DE CONCOURS RESTREINT

Identification du maître d'ouvrage : communauté de communes Cingal Suisse-Normande.

Adresse : 4, rue Docteur-Gourdin, Thury-Harcourt, 14220 Le Hom.

Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre portant sur la rénovation/réhabilitation du centre aquatique de Thury Harcourt - Le Hom.

Procédure de passation : la présente consultation est passée en procédure de concours restreint.

Description : conception pour la rénovation, réhabilitation, réaménagement du centre aquatique de Thury-Harcourt - Le Hom d'une surface existante de 1 325 m2 SHON, composé de 2 bassins, 1 bassin ludique et une patageoire de 200 m2 et un grand bassin de 25 m, 4 couloirs 250 m2.

La rénovation porte notamment sur :

- le remplacement de la couverture en bac acier,
- la rénovation des équipements aqualudiques (toboggan) et l'actualisation de l'of-re aqualudique.

- l'extension de certaines parties d'ouvrage pour améliorer les fonctionnalités et la qualité de l'offre aqualudique,

- la remise en conformité et la modernisation partieller des équipements techni-ques, traitement d'eau, chauffage,

- la reprise des réseaux de traitement d'air (hors CTA),

- la reprise des réseaux électriques.

La surface totale bâtie est évaluée à 1 350 m2 environ (RDC) locaux techniques et sociaux sous-sol 450 m2 et vide sanitaire sous bassin 425 m2 (y compris locaux tech-niques).

Cette conception devra être conforme au programme détaillé qui sera fourni dans le dossier de consultation des concepteurs admis à présenter une offre.

Le titulaire sera également chargé de l'ensemble des démarches afférentes au projet (en particulier établissement du dossier de demande de permis de constru-ire) et à son exécution jusqu'à la réception.
Les prestations de diagnostics sont incluses dans le marché (mission DIAG au sens de la loi MOP).

Montant estimatif du marché :

- valeur hors TVA totale estimée : 330 000 euros HT (valeur juillet 2019),

- montant estimés des travaux à réaliser : 3 300 000 euros (valeur juillet 2019),

Durée en mois :

- phase conception : 9 mois,

- phase travaux : 20 mois.

Informations et retrait du dossier de consultation : sous format électronique à l'adresse suivante http://cdc-suisse-normande.e-marchespublics.com

Envoi des offres : transmission électronique.

Date limite de remise des offres : lundi 15 juillet à 12 h 00.

Renseignements : CDC Cingal, Suisse Normande, 4, rue Docteur-Gourdin, Thury-Harcourt, 14220 Le Hom.
Roselyne Brousse, 02 31 79 22 32, 06 21 78 87 69.

Date d'envoi de l'avis à publication : 17 juin 2019.

Concession, DSP

Communauté de communes

Pré-Bocage Intercom

Délégation de service public des activités jeunesse sur les communes d'Aurseulles, Les Monts-d'Aunay, Val-d'Arry, et Villers-Bocage

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : communauté de commu- nes Pré-Bocage Intercom, 31, rue de Vire, Aunay-sur-Odon, 14260 Les Monts-d'Aunay. Siret : 200 069 524 00011.

2. Personne responsable du marché : président communauté de communes Pré-Bocage Intercom.

3. Objet du marché : délégation de service public des activités jeunesse sur les communes d'Aurseulles, Les Monts-d'Aunay, Val-d'Arry, et Villers-Bocage. Référence : PBI-2019-004.

4. Caractéristique du marché : délégation de service public.

Classification : 5524000, services des centres aérés.

5. Type de procédure : procédure simplifiée relevant de l'article R.3126-1 du Code de commande publique.

6. Lieu d'exécution : sur le territoire de Pré-Bocage Intercom.

7. Organisation des prestations : marché allotté.

Lot 1 : secteur du collège de Villers-Bocage.

Lot 2 : secteur du collège de Les Monts-d'Aunay.

8. Durée du marché : voir règlement de consultation.

9. Conditions de participation : voir règlement de consultation.

10. Critères d'attribution : le pouvoir adjudicateur choisira l'attributaire du marché sur la base des critères de sélection suivants :

- valeur technique : 50 % ,

- prix : 50 %.

Date limite de réception des offres : vendredi 27 septembre 2019 à 12 h 00.

11. Renseignements :

- **administratif** : commande.publique@pbi14.fr

- **technique** : coordination.ej@pbi14.fr

12. Retrait du dossier de consultation des entreprises : **- version dématérialisée en téléchargement gratuit après identification à l'adresse suivante** : www.e-marchespublics.com

13. Remise des offres : voir règlement de la consultation.

14. Date d'envoi de publication : 14 juin 2019.

Les sigles de la vie territoriale

En pays de connaissance

AAPC : Avis d'appel public à la concurrence.

ADF : Assemblée des départements de France.

AMF : Association des maires de France.

ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeu- nes.

ANEL : Association nationale des élus du littoral.

APA : Allocation personnalisée d'autonomie.

CADA : Commission d'accès aux documents administratifs.

CCAS : Centre communal d'action sociale.

CLIC : Centres locaux d'information et de coordination (à destina- tion des personnes âgées).

CMP : Code des marchés publics.

COS : Coefficient d'occupation des sols.

CRC : Chambré régionale des comptes.

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

DCRA : Droits des citoyens dans leurs relations avec l'administra- tion.

DDTM : Direction départementale des Territoires et de la Mer.

DGF : Dotation globale de fonctionnement.

DGP : Délai global de paiement

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

FNMR : Fédération nationale des maires ruraux.

HLM : Habitation à loyer modéré.

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

PLU : Plan local d'urbanisme.

PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.

PPRT : plan de prévention des risques technologiques.

SCOT : Schéma de cohérence territoriale.

SDAU : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

SEM : Sociétié d'économie mixte.

TCSP : Transports en commun en site propre.

TPG : Trésorier-payeur général.

TPU : Taxe professionnelle unique.

UGAP : Union des groupements d'achats publics.

ZAC : Zone d'aménagement concerté.

Avis administratifs

PRE-BOCAGE INTERCOM
Projet d'élaboration du PLU intercommunal secteur Ouest et abrogation des cartes communales

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté du 27 mai 2019, M. Gérard Leguay, président de Pré-Bocage Intercom, a or- donné l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux projets de Plan local d'ur- banisme intercommunal (PLUI) secteur Ouest arrêté le 27 février 2019 en conseil comu- nautaire et d'abrogation de 7 cartes communales situées sur le périmètre de ce PLUI. La durée de cette enquête est de 33 jours consécutifs du lundi 17 juin 2019 à 14 h 00 au vendredi 19 juillet 2019 à 12 h 00.

À cet effet, M. Pierre Guinvarc'h (ingénieur dans l'industrie, retraité) a été désigné en qualité de président de la commission d'enquête et Mme Françoise Dufournier (attaché principale de l'administration scolaire et universitaire, retraitée) et M. Jean-Claude Thomas (cadre du secteur bancaire) comme membres titulaire par M. le Président du tribunal administratif de Caen le 14 mai 2019.

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal secteur Ouest de Pré-Bocage Inter- com et le projet d'abrogation des cartes communales sont constitués des documents suivants :

Pour le PLUI : le diagnostic, les justifications, l'évaluation environnementale, le résumé non technique, la notice pour la demande de dérogation au principe d'urbanisation li- mitée pour la commune du Plessis-Grimoult, le Projet d'aménagement et de dévelop- pement durable (PADD), les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), l'étude L.111-8 pour l'A84, le règlement écrit, le règlement graphique, les pièces graphi- ques, les annexes sur le Droit de préemption urbain et l'archéologie, les annexes sur les servitudes d'utilité publique et les risques, pièces graphiques, les annexes sur les servitudes d'utilité publique, pièces écrites, les délibérations relatives à cette procé- dure, le bilan de la concertation avec le public et de la collaboration avec les commu- nes directement intéressées par la procédure du PLUI secteur Ouest, les avis des Per- sonnes publiques associées (PPA) sur le dossier de PLUI secteur Ouest, l'avis de l'au- torité environnementale sur le dossier de PLUI secteur Ouest.

Pour l'abrogation des cartes communales : le dossier portant sur la procédure conjointe d'abrogation des cartes communales situées dans le périmètre du PLUI secteur Ouest. Les communes concernées par la procédure d'abrogation sont les suivantes : Cahagnes, Couvain, Jurques, La Bigne, Roucamp, Saint-Georges-d'Aunay, Saint- Jean-des-Essartiers.

Les membres de la commission d'enquête recevront le public dans le cadre des per- manence définies aux lieux, dates et horaires suivants :

- siège de Pré-Bocage Intercom : maison des services au public, 31, rue de Vire, Aunay- sur-Odon, 14260 Les Monts-d'Aunay :

Horaires d'ouverture : lundi au mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00,

Horaires permanences : lundi 17 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00, mardi 2 juillet 2019 de 14 h 00 à 17 h 00 et vendredi 19 juillet 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

- mairie de Cahagnes : place de la Mairie, 14260 Cahagnes :

Horaires d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00,

Horaires permanences : mardi 18 juin 2019 de 16 h 00 à 19 h 00.

- mairie de Jurques (commune déléguée de Dialan-sur-Chaine) : Le Bourg, Jurques, 14260 Dialan-sur-Chaine :

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h 00 à 19 h 00, mardi de 14 h 30 à 16 h 30 et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00,

Horaires permanences : jeudi 20 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

- mairie de Roucamp (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) : chemin départe- mental 54, Roucamp, 14260 Les Monts-d'Aunay :

Horaires d'ouverture : mercredi de 9 h 00 à 12 h 00,

Horaires permanences : mercredi 26 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

- mairie de Saint-Georges-d'Aunay (commune déléguée de Seulline) : Le Bourg, Saint- Georges-d'Aunay, 14260 Seulline :

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h 00 à 17 h 00, mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et ven- dredi de 14 h 00 à 17 h 00,

Horaires permanences : vendredi 28 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

- mairie de Livry (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) : avenue du Château, Livry, 14240 Caumont-sur-Aure :

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00,

Horaires permanences : jeudi 4 juillet 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

- mairie de Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) : 15, place de l'Hôtel-de-Ville, Aunay-sur-Odon, 14260 Les Monts-d'Aunay :

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, mardi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00,

Horaires permanences : samedi 6 juillet 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

- mairie du Plessis-Grimoult (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) : Le Bourg, Le Plessis-Grimoult, 14260 Les Monts-d'Aunay :

Horaires d'ouverture : mardi de 14 h 00 à 17 h 00,

Horaires permanences : mardi 9 juillet 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

- mairie de Brémoy : Le Bourg, 14260 Brémoy :

Horaires d'ouverture : mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30,

Horaires permanences : vendredi 12 juillet 2019 de 16 h 30 à 18 h 30.

- mairie de Caumont-Éventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) : rue de la Maire, Caumont-Éventé, 14240 Caumont-sur-Aure :

Horaires d'ouverture